



Première question

PENSEZ-VOUS QU'IL FAILLE INTERDIRE LES PESTICIDES DE SYNTHÈSE EN FRANCE ?

Oui

Deuxième question

SI VOTRE LISTE EST ELUE, QUELLES MESURES VOUS ENGAGEZ-VOUS A PRENDRE A L'EGARD DE L'USAGE DES PESTICIDES DE SYNTHÈSE SUR VOTRE COMMUNE ?

Je m'engage à soutenir le respect des distances minimales de 5 et 10 mètres prévues par les textes publiés en décembre dernier, et m'opposer aux demandes locales de dérogations dans les instances auxquelles je participerais.

Je m'engage à agir au-delà de ces textes :

La commune peut être moteur de changement pour les agriculteurs voulant sortir des pesticides en étant présente à leurs côtés sur plusieurs points essentiels comme :

- L'information,
- La formation,
- L'accompagnement financier,
- L'installation de nouveaux exploitants dans le but d'aider au mieux, les agriculteurs désireux de s'orienter vers une agriculture bio, biodynamique, en permaculture, ou encore qui favorise la polyculture...

Troisième question

SI VOTRE LISTE EST ELUE, PREVOYEZ-VOUS D'APPORTER DES AIDES COMPLÉMENTAIRES AUX AGRICULTEUR-TRICE-S DE VOTRE COMMUNE A CETTE MEME FIN ?

Pour aller plus loin nous sommes plus dans une volonté d'accompagner les agriculteurs vers une transition agro-écologique plutôt que simplement dans une réduction des pesticides. Le but final étant d'arriver à une agriculture totalement sans pesticide sur la commune. Pour ce faire nous pensons essentiel :

- Les aides à la formation,
- Les aides à la conversion,
- L'accompagnement pour l'obtention de certifications bio,

- L'incitation financière en abondant la prime si l'agriculteur pratique l'une des agricultures citées en amont.

Quatrième question

PLUS GÉNÉRALEMENT SI VOTRE LISTE EST ELUE, QUELS SUJETS ÉCOLOGIQUES PORTEREZ-VOUS PENDANT VOTRE MANDAT,

Au sein de votre commune ?

Nous avons également d'autres leviers sur lesquels nous souhaitons agir pour que la commune s'engage dans une transition écologique.

- Réduire d'autres perturbateurs endocriniens comme, les produits ménagers dans les lieux publics : écoles, équipements sportifs. L'utilisation de produits naturels comme le vinaigre blanc, le bicarbonate, la vapeur, serait privilégiée.
- Renforcer les circuits courts et la vente directe. Notamment pour l'approvisionnement des restaurants scolaires mais également pour les consommateurs locaux.
- Travailler un plan d'autonomie énergétique : installation de panneaux solaires et de système de récupération des eaux de pluies pour réduire la dépendance de la commune.
- Réfléchir le PLU en respectant l'équilibre : habitations, zone verte et agriculture.
- Améliorer les conditions de circulation pour la mobilité douce : piste cyclable pour relier les lieux stratégiques de la commune : centre-ville, écoles, zone industrielle des Platières et les accès piétons sont à étudier.
- Soutenir les projets de compostage collectif à proximité des immeubles d'habitation.

Au sein du conseil communautaire de la COPAMO ?

- Les points stratégiques de liaison avec les grandes métropoles de la région, Lyon et St Etienne, peuvent être perfectionnés. Par exemple en étudiant des projets de bus sur des voies dédiées et des navettes pour relier Givors, Brignais ou encore Saint Genis Laval.
- Sensibilisation des habitants de tout âge sur l'importance du tri sélectif, par le biais de campagne dans les écoles, collèges, lycées, mais aussi pour les entreprises et particuliers de la commune.
- Clarifier quels déchets nous pouvons recycler, mais également où et comment le faire.
- Faciliter le recyclage des emballages en réfléchissant à des systèmes de poubelles différenciées par foyer.

Notre liste, après avoir pris connaissance du pacte pour la transition, a décidé de signer ce pacte de 32 mesures que nous faisons nôtres. Il y aura bien sur une hiérarchisation et un étalement dans le temps, certaines relèvent de la décision communale ou communautaire, d'autres, comme la 31 et la 32°, demandent une appropriation par la population et un investissement citoyen qui sera bien sur impulsé par l'équipe municipale.

Pour la liste **ALTERNATIVE ECO-CITOYENNE ET SOLIDAIRE** de Mornant

RAPHAËLLE GUERIAUD